



Le Rapide

De la Beaurivage
Municipalité de Saint-Gilles

Mercredi, le 27 novembre 2024

AVIS PUBLICS

ADOPTION DU BUDGET 2025

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le Conseil municipal se prononcera sur l'adoption du budget pour l'année 2025 lors d'une **séance extraordinaire prévue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 1605, rue Principale, conformément aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec (RLRQ, c C-27.1)*.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur l'adoption du budget 2025 ou sur le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Gilles, ce 27^{ième} jour de novembre 2024.

Raynald Martel, directeur général/greffier-trésorier

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le Conseil municipal se prononcera sur l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 lors d'une **séance extraordinaire prévue le lundi 9 décembre 2024 à 19 h 30**, à la salle du Conseil située au 1605, rue Principale, conformément aux articles 953.1 et suivants du *Code municipal du Québec (RLRQ, c C-27.1)*.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur l'adoption du budget 2025 ou sur le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Gilles, ce 27^{ième} jour de novembre 2024.

Raynald Martel, directeur général/greffier-trésorier

Toutes questions relatives à ces avis publics doivent être acheminées par courriel au directeur général, Raynald Martel à : dg@stgilles.net